

N° 0572/FCD/Activités/Formation

Affaire suivie par Catherine Macquet

☎ : 01.79.86.34.88 ou 861.947.3488 - ✉ : c.macquet.formation@lafederationdefense.fr

NOTE D'ORGANISATION D'UN STAGE DE FORMATION

La Fédération des clubs de la défense (FCD) organise un stage de formation : **Grappling Brevet fédéral 1 (BF1) les 02 et 03 juin 2019 à Carcassonne (Aude).**

I- CONDITIONS D'INSCRIPTION

- 1.1.- Être licencié(e) pour la saison en cours 2018/2019 à la FCD.
 - 1.2.- Être licencié(e) pour la saison en cours à la **Fédération française de lutte (FFL)**. Les stagiaires non licenciés FFL auront la possibilité de prendre cette licence en début de stage (à charge du participant).
 - 1.3.- Être âgé de 18 ans au minimum au 1^{er} jour du stage.
 - 1.4.- Présenter, le 1^{er} jour de stage, un **certificat médical** d'absence de contre-indication à la pratique du grappling.
 - 1.5.- Un prélèvement **35 €** de droit participation sera effectué par la FCD à la fin du stage sur le compte du club.
- Nota : Les documents relatifs aux conditions de participation seront vérifiés le premier jour sur stage.

II- ORGANISME DE FORMATION ET DATE DU STAGE

- 2.1.- Comité régional d'Occitanie de la FFL.
- 2.2.- Les dimanche 02 juin à partir de 08h00 et lundi 03 juin 2019 (17h00).

III- ACCUEIL / HÉBERGEMENT / ALIMENTATION

- 3.1.- Accueil : Le dimanche 02 juin à partir de 08h00 au Gymnase Hybrid Factory - 30, avenue Franklin Roosevelt - 11000 CARCASSONNE.
- 3.2.- Hébergement : Hôtel de la Bastide - 81, rue de la Liberté - 11000 CARCASSONNE (à confirmer par le responsable du stage).
- 3.3.- Restauration : Gymnase Hybrid Factory (à confirmer par le responsable du stage).

LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or - CS 40 300 - 94114 ARCUEIL Cedex
Téléphone : 01 79 86 34 89 - PNIA : 861 947 34 89 - Télécopie : 01 79 86 34 84
www.lafederationdefense.fr

IV- ENCADREMENT DU STAGE

4.1.- Responsable du stage

- Sébastien HUOT-MARCHAND

 : 06.75.59.67.31 - Courriel : seb_huot@hotmail.com

4.2.- Intervenant

- Cédric PEYNOT - Responsable de la commission FFL régionale Occitanie de Grappling

V- DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES ET BUDGÉTAIRES

5.1.- Nombre de places proposées : 10

L'inscription se fait exclusivement sur SYGEMA et cela **avant le 30 mai 2019, terme de rigueur.**

5.2.- Participation financière de la FCD

La FCD prend en charge les frais d'hébergement et d'alimentation, pour la durée et sur le lieu du stage, et accorde un remboursement transport aller/retour dans la limite du tarif SNCF 2^{ème} classe. Ce remboursement est versé aux CSA à leur demande et sur présentation des billets de transport originaux qui seront joints à l'annexe 1.

Attention : Il ne sera procédé à aucun remboursement des frais de déplacement pour les dossiers incomplets et/ou hors délais Ils devront être adressés à la FCD impérativement dans le mois qui suit la fin du stage, soit le 03 juillet 2019.

5.3.- Participation du responsable du stage et de l'intervenant

Le responsable du stage et l'intervenant bénéficient de la prise en charge de leurs frais (hébergement, alimentation et déplacement) par la FCD.

VI- ENGAGEMENT DU STAGIAIRE

Tout participant inscrit à une formation s'engage à faire profiter de manière bénévole les clubs de la fédération pendant 3 ans minimum à compter de la date de fin de stage. A chaque club de s'en assurer.

VII- DIVERS

7.1.- Désistement

En cas de désistement pour raison majeure, le stagiaire doit prévenir par téléphone confirmé par courriel, dans un délai minimum de 3 jours avant le début du stage, Mr **Sébastien HUOT-MARCHAND** (06.75.59.67.31 - seb_huot@hotmail.com) et le bureau Activités sportives-Formation (01.79.86.34.88 ou 861.947.34.88 - c.macquet.formation@lafederationdefense.fr).

7.2.- Pour tous renseignements, Mathieu BAYLE, CTSN de la FCD, se tient à votre disposition (07.77.72.26.63 - mathieubayle@hotmail.fr).

Pascal RAVEAU
Directeur général
de la Fédération des clubs de la défense
ORIGINAL SIGNÉ

Destinataires (via SYGEMA) :

- Présidents de clubs/FCD
- Présidents de ligues/FCD

Copies à (par courriel) :

- Président et membres du comité directeur/FCD
- Président et membres de la commission formation/FCD
- Président de la ligue Occitanie/FCD
- Responsable du stage

ANNEXE

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT

Document obligatoire à toute demande de remboursement

STAGE FCD CONCERNÉ : _____

Du : ____/____/____/ Au : ____/____/____/

Lieu : _____

Nom du club (intégralement) : _____

N° d'affiliation à la FCD : ____/____/____

Nom du responsable : _____

N° de téléphone : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

N° de télécopie : /_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/

DÉPLACEMENT PAR (cocher la case utile) :

 Voiture
 Minibus
 SNCF
 Autre (préciser) _____

Date et heure de départ de l'unité ou établissement	:	
Date et heure d'arrivée sur le lieu du stage	:	
Date et heure de départ du lieu du stage	:	
Date et heure d'arrivée de l'unité ou établissement	:	
Kilométrage effectué (aller et retour)	:	

	NOM	PRÉNOM	N° licence FCD	Militaire (*)	Civil (*)
PARTICIPANTS					
NOMBRE TOTAL :					

(*) Cochez la case correspondante

FRAIS DE TRANSPORT

Date du transport	Factures (*)	Montant	Nombre de km parcourus

TOTAL FRAIS DE TRANSPORT :

FRAIS D'HÉBERGEMENT ET DE RESTAURATION POUR LA DURÉE ET SUR LE LIEU DU STAGE

Date du transport	Factures (*)	Montant	Observations

TOTAL FRAIS D'HÉBERGEMENT/
RESTAURATION :

(*) Seuls les originaux des factures seront pris en considération.

TOTAL À REMBOURSER:

Fait à _____, le _____

Nom et signature du président du club :

NOTA : JOINDRE OBLIGATOIREMENT À CE BULLETIN LES ORIGINAUX DES JUSTIFICATIFS DE DÉPENSES.

**DOCUMENT À RETOURNER DÈS LA FIN DU STAGE
ET AU PLUS TARD 1 (UN) MOIS APRÈS LA FIN DU STAGE.**

Destinataire :

FCD - Bureau Comptabilité
16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or - CS 40300
94114 ARCUEIL Cedex